

Conseil communautaire  
Séance du 21 septembre 2023

Délibération

N° 2023\_09\_7

**Prolongation du renfort REOM**

Lors des conseils communautaires des 9 décembre 2021 et 7 décembre 2022, il a été décidé de créer et de prolonger un poste d'adjoint administratif temporaire afin de venir renforcer le poste affecté à la redevance. Le poste est pourvu depuis le 21 mars 2022.

Fin août 2023, il restait environ 700 réclamations REOM à traiter par le service déchets. Ainsi, il est proposé de prolonger le poste de renfort REOM pour une période de 12 mois.

Le Quorum constaté,  
Le Conseil communautaire,  
Vu le Code Général de la Fonction Publique,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le tableau des effectifs du budget annexe ordures ménagères,  
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 12 septembre 2023,  
Ayant entendu l'exposé de M. Gérard CHARASSIER,  
Après en avoir délibéré et procédé au vote,

**Décide :**

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité  
(Pour : 42 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

1. – De conserver le poste d'adjoint administratif temporaire pour une durée de 12 mois.
2. – De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget OM.

Pour extrait certifié conforme,

Paraphe : \_\_\_\_\_

Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le

ID : 076-247600620-20230921-DEL20230907-DE



Le secrétaire de séance  
M. Michaël DODELIN

Le Président  
M. Gérard CHARASSIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Conseil communautaire  
Séance du 21 septembre 2023

Sur convocation adressée le 15 septembre 2023,

#### Étaient présents (33) :

M. Didier TERRIER,  
Mme Stéphanie ETIENNE,  
M. Dominique MACE,  
Mme Martine LEBORGNE,  
Mme Catherine MAILLOT,  
M. Louis EUDIER,  
Mme Jean-Louis LUC,  
M. Eric CARPENTIER,  
Mme Céline DAMBRY,  
M. Éric RENÉE,  
M. Claude BELLIN,  
M. Vincent LEMETTAIS,  
M. Gérard LEGAY,  
Mme Régine HAUZAY,  
M. Pascal LEBORGNE,  
Mme Odile DECHAMPS,  
M. Michaël DODELIN,

M. Jean-Marc DOUCET,  
M. Gilles COTTEY,  
Mme Josiane GILLE,  
M. Jacques CAHARD,  
Mme Natacha BLY,  
Mme Virginie BLANDIN,  
M. Gérard CHARASSIER,  
Mme Françoise DENIAU,  
M. Christophe ADE,  
Mme Lorena TUNA,  
M. Florian LEMAIRE,  
Mme Françoise BLONDEL,  
Mme Marie-Claude HERANVAL,  
M. Jean-François LE PERF,  
Mme Denise HEUDRON,  
M. Thierry SOUDAIS

#### Étaient représentés (9) :

M. Alain LOPEZ  
*Représenté par M. Eric CARPENTIER,*  
M. Mario DEMAZIERES  
*Représenté par Mme Odile DECHAMPS,*  
Mme Catherine DUCHESNE  
*Représentée par M. Michaël DODELIN,*  
M. Sylvain GARAND  
*Représenté par M. Gérard CHARASSIER,*

Mme Sandrine NORDET  
*Représentée par M. Jean-Marc DOUCET,*

M. Francis ALABERT  
*Représenté par Mme Virginie BLANDIN*  
*jusqu'à 19h25, q. n° 4,*  
M. Alain BREYSACHER

Paraphe : \_\_\_\_\_

*Représenté par Mme Denise HEUDRON  
jusqu'à 19h36, q. n° 8,  
Mme Herléane SOULIER*

*Représentée par M. Florian LEMAIRE,*

**Étaient absents (3) :**

M. Lionel GAILLARD,  
Mme Dominique TALADUN,

**M. Arnaud MOUILLARD**  
*Représenté par Mme Lorena TUNA,*

**M. Laurent BENARD**

Président de séance : M. Gérard CHARASSIER

Secrétaire de séance : M. Michaël DODELIN

Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le



ID : 076-247600620-20230921-DEL20230907-DE